

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Commune de Saint-Genest-Malifaux

**Restructuration du mur d'escalade
de la salle des sports**

Note descriptive

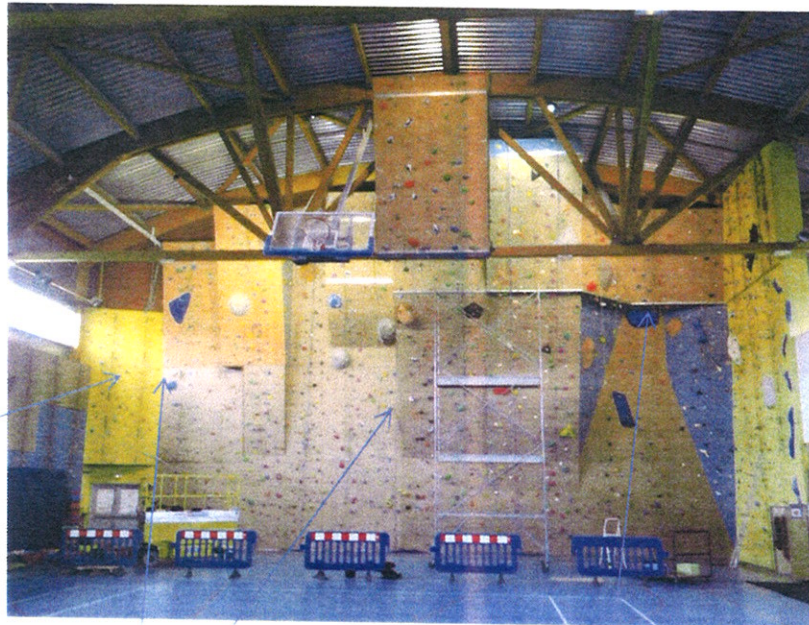


Pourquoi une évolution de la structure

Plusieurs raisons nous ont amené à cette réflexion sur l'évolution de la structure :

- La gestuelle de l'escalade en salle doit se rapprocher encore plus de l'escalade en site naturel, les standards de réalisation des nouveaux murs répondent à cette attente.
- La réalisation de la partie gauche du mur comprend des éléments issus de diverses évolutions, dont certains datent de l'origine du mur, et l'ensemble manque de cohérence diminuant l'intérêt de la zone.
- La modification de cette zone apportera une réponse aux besoins du club mais également aux besoins des autres utilisateurs, écoles, collège et lycée agricole en améliorant la grimpeabilité de l'ensemble et donc son intérêt.
- La mise au standard actuel de la structure permettra en plus aux jeunes du groupe performance de grimper sur un ensemble proche de ceux proposés aujourd'hui lors des compétitions.

Structure actuelle

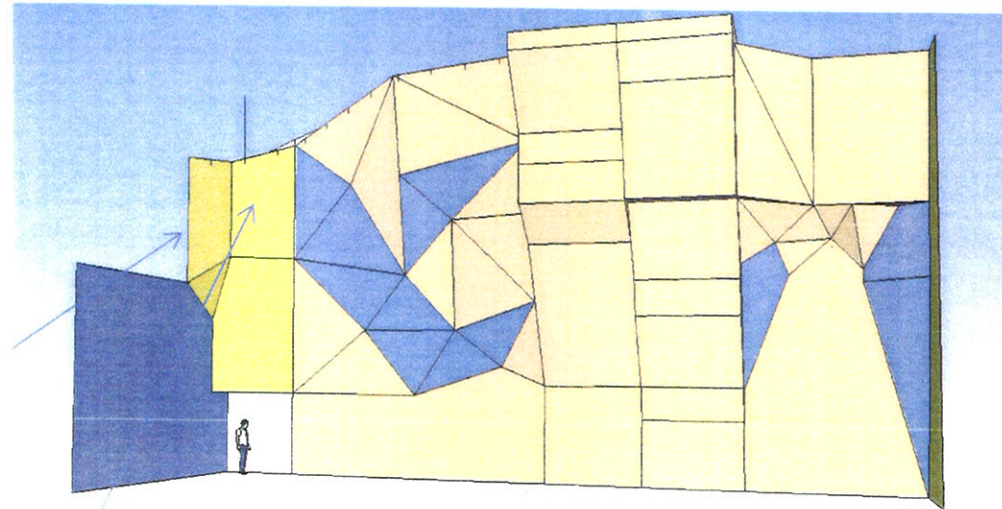


Zone 1 au-dessus
Issue de secours

Zone 2 de l'issue
de secours à la zone
des gros dévers

Zone 3 sous les
surplombs

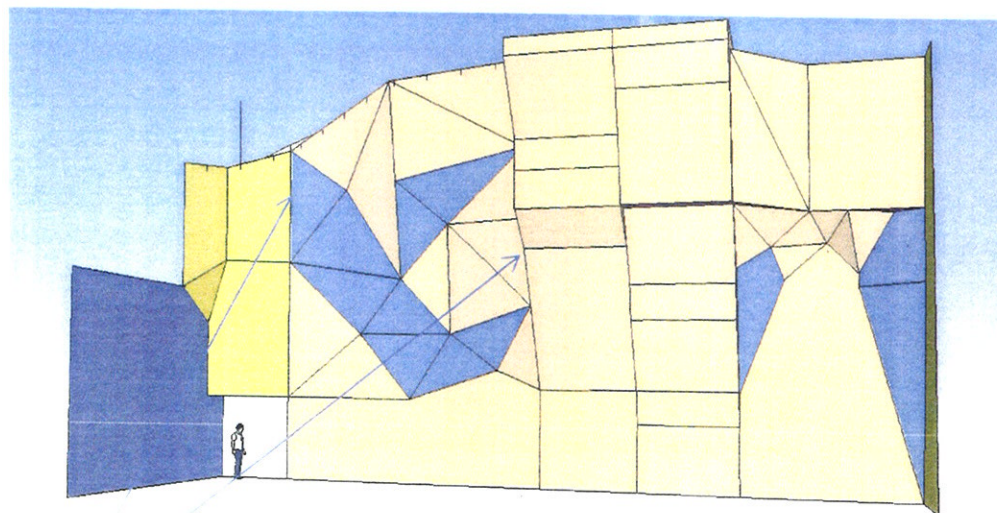
Modification zone 1



Pose d'un panneau complémentaire et surélévation des panneaux existants

La modification de la zone 1 nécessite le démontage du rail des cordes à grimper afin de permettre le raccordement du haut de la structure à la partie située à droite.

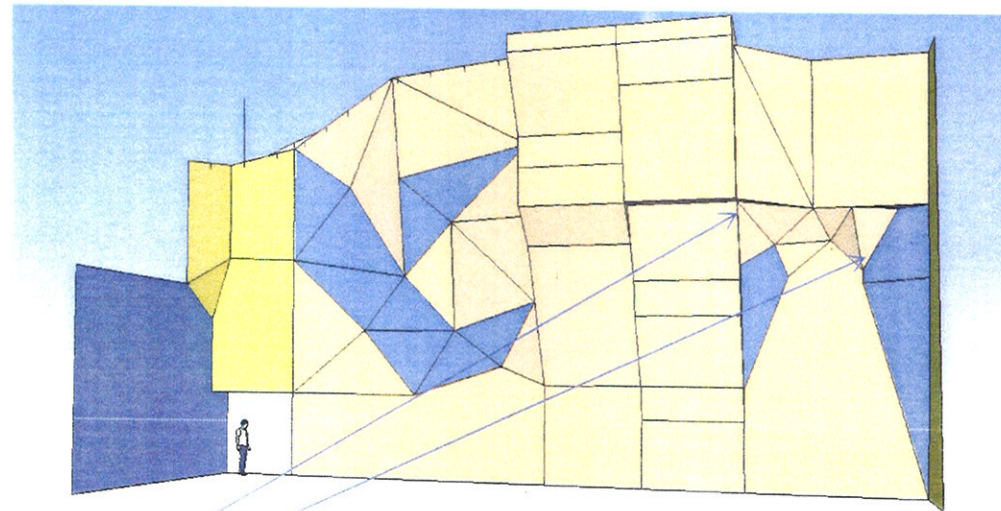
Modification zone 2



Création d'une zone grimpable 3D pointe de diamant répondant aux standards actuels de l'escalade

La modification de la zone 2 nécessite la dépose de la structure existante située entre l'issue de secours et la zone des gros dévers.. Une zone verticale de 3m est conservée en pied de mur afin que les tapis existants répondent toujours à la norme en vigueur.

Modification zone 3

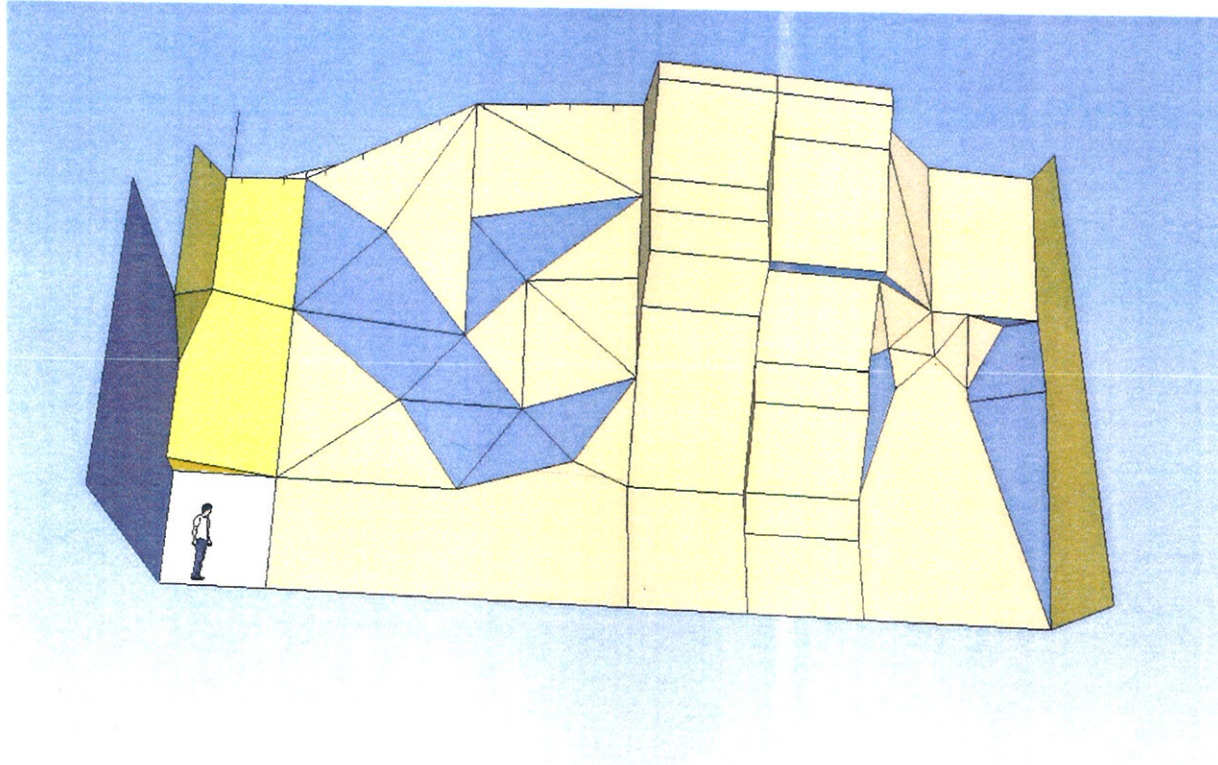


Amélioration de la grimpabilité de la zone des surplombs en limitant l'aspect physique sur une partie de la zone

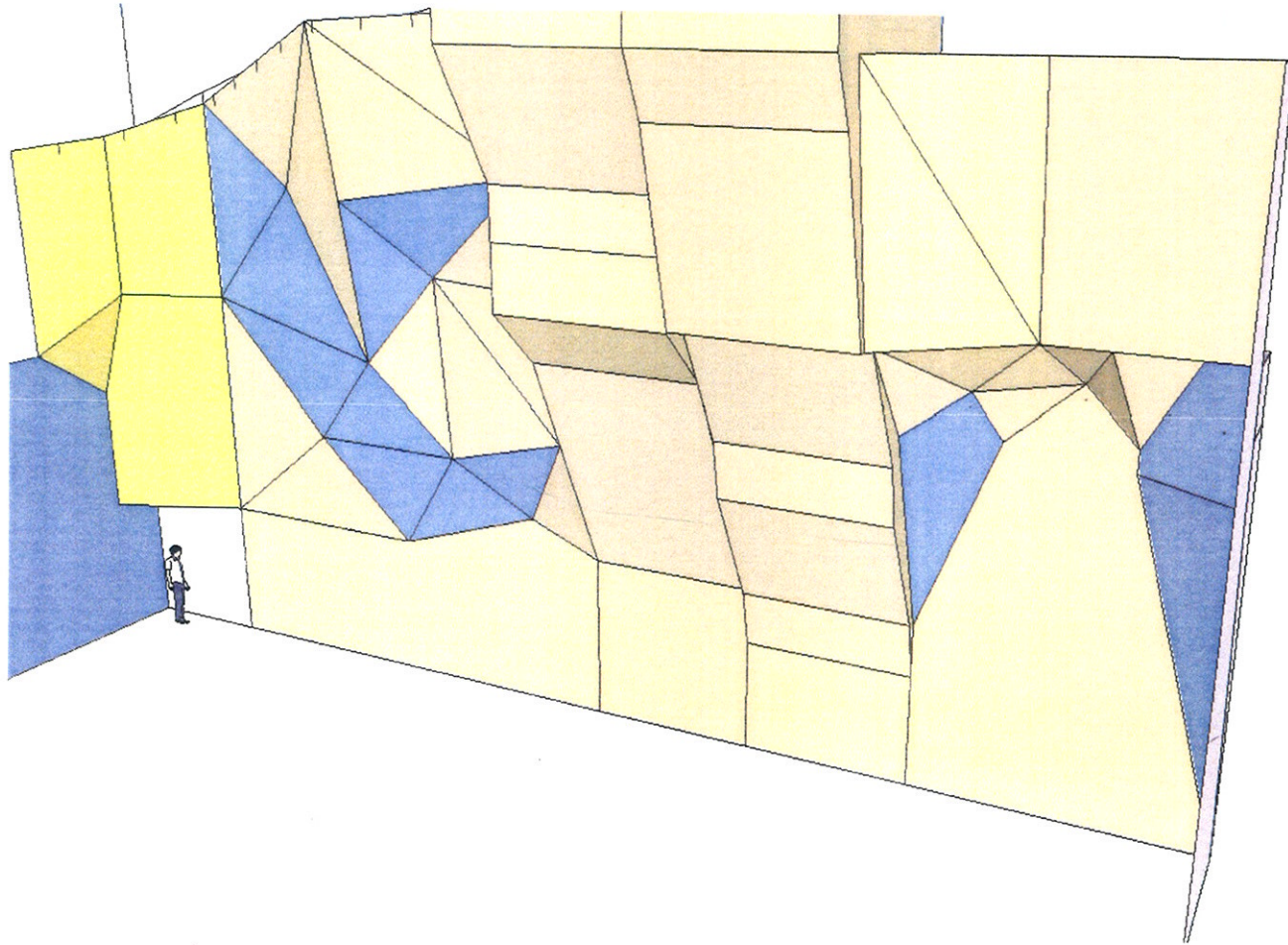
La modification de la zone 3 ne nécessite pas de travaux de dépose. La structure 3D en pointe de diamant vient se fixer sur l'existant

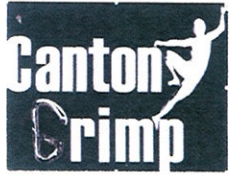


Vues complémentaires



Vues complémentaires





Vues complémentaires

